

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF2045

AMENDEMENT

présenté par

M. Ciotti, M. Verny, M. Allegret-Pilot, M. Alloncle, M. Bloch, M. Carbonnel, M. Chaix,
M. Chavent, Mme D'Intorni, M. Fayssat, M. Lenoir, Mme Mansouri, M. Michelet, M. Michoux,
Mme Ricourt Vaginay et M. Trébuchet

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Cohésion des territoires »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--